



ACTION SOCIALE INTERMINISTERIELLE

La ténacité a payé, les propositions et l'exigence de la fédération des services publics CFE-CGC ont permis la revalorisation de quatre prestations.

Aide à l'Installation du Personnel (AIP)

Bercy a finalement entendu la fédération des services publics CFE-CGC : l'attribution de l'AIP bonifiée se fera sur la base des « zones tendues » loi ALUR.

De nouvelles réservations de places en crèches

La fédération des services publics CFE-CGC revendique un minimum de 4000 berceaux. Le 7 février 2018, nous avons obtenu **200 réservations de places en crèches supplémentaires**. Cela porte le nombre total de berceaux réservés pour les agents à 3 106. Nous continuons notre combat pour développer ce parc de berceaux afin qu'il puisse correspondre aux besoins des agents.

La CFE-CGC exige une réévaluation de la prestation CESU garde d'enfant 0-6 ans

En 2014, malgré notre opposition, l'État a supprimé la 3^e tranche du CESU. Depuis nous dénonçons une chute régulière de la prestation. La fédération des services publics CFE-CGC a obtenu le 13 décembre 2017 le principe d'une **réévaluation d'environ 5% du revenu fiscal de référence** afin d'ouvrir la prestation à 5 000 bénéficiaires supplémentaires en 2018.

Les militaires enfin reconnus agents de la Fonction Publique à part entière !

La fédération des services publics CFE-CGC n'a cessé de revendiquer la prise en compte des effectifs militaires en SRIAS. La ténacité a payé, cette exigence obtenue par la fédération des services publics CFE CGC permettra d'augmenter proportionnellement le budget des SRIAS.

**Ces quatre mesures seront effectives dès la parution des circulaires,
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE DELEGUE SYNDICAL**

La fédération des services publics CFE-CGC exige un véritable budget social à la hauteur de l'attente légitime des agents de la Fonction Publique

FEDERATION DES SERVICES PUBLICS CFE CGC

DEFENDRE VOS DROITS : NOTRE MISSION !